



BRIGADE D'ENLÈVEMENT DES TAGS - La présentation générale

La brigade d'enlèvement des tags a été créée, en mai 2009, afin de répondre aux besoins des communes confrontées à une recrudescence de graffitis sur le domaine public. Le SIVOM a été désigné pour piloter la mise en place de cette compétence et assurer la coordination des actions visant à lutter contre ces incivilités.

Dans ce cadre, le syndicat a procédé à l'acquisition d'un véhicule utilitaire équipé d'une hydrogommeuse ainsi que d'un nettoyeur haute pression couplé à une chaudière permettant la production d'eau chaude. Afin d'optimiser l'utilisation de ce matériel, le service a été confié à un agent territorial recruté spécifiquement pour cette mission.

L'agent a bénéficié d'une formation initiale lui permettant d'identifier rapidement la technique de nettoyage la plus adaptée en fonction des supports à traiter. Les opérations de décapage réalisées à l'aide de l'hydrogommeuse sont effectuées dans le respect de l'environnement, grâce à l'utilisation d'un abrasif naturel (sable spécifique) combiné à de l'eau, ces éléments étant projetés à basse pression à l'aide d'air comprimé.

En complément de l'activité principale, les référents des communes adhérentes ont la possibilité de solliciter l'agent afin de programmer des interventions de nettoyage visant à valoriser les monuments et le patrimoine public.

Par ailleurs, certaines municipalités ont fait le choix d'étendre ce service au secteur privé, à titre gratuit. Les particuliers sont invités à se rapprocher de la mairie de leur lieu de résidence afin de prendre connaissance des modalités en vigueur.

- Les communes adhérentes

En 2025, aucune nouvelle adhésion a été enregistrée dans cette compétence. Le service intervient sur les 16 communes, suivantes :

- | | | | |
|----------------------|--------------------|------------|-----------------|
| • AGDE | • FLORENSAC | • PAULHAN | • PORTIRAGNES |
| • BESSAN | • LÉZIGNAN LA CÈBE | • PÉZENAS | • SAINT-THIBÉRY |
| • CASTELNAU DE GUERS | • MARSEILLAN | • PINET | • TOURBES |
| • CAZOULS D'HÉRAULT | • MONTAGNAC | • POMÉROLS | • VIAS |



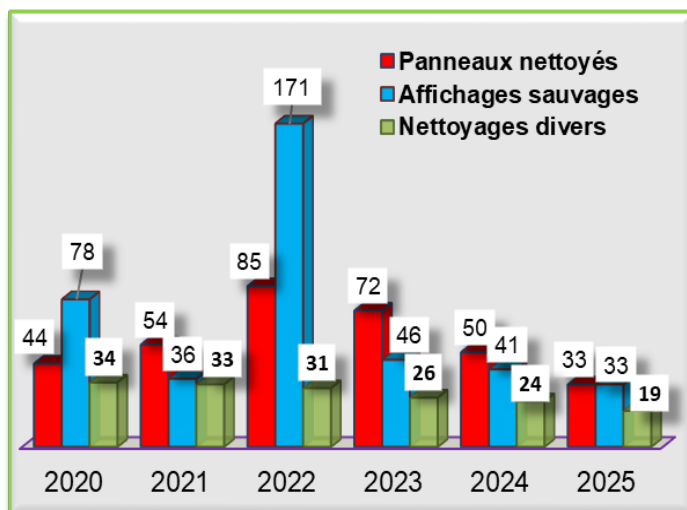
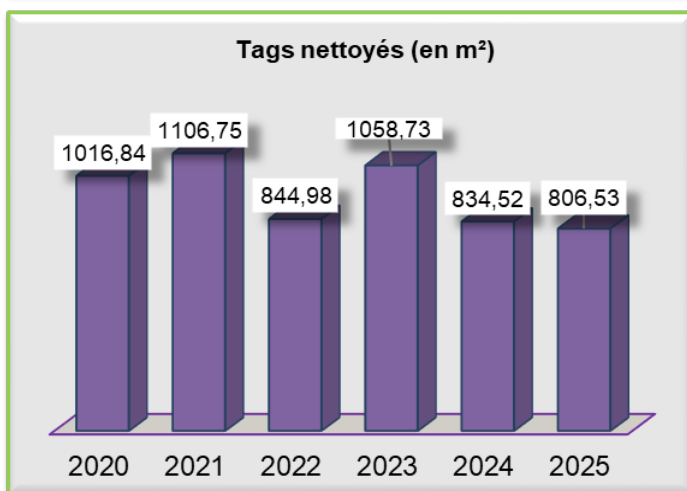
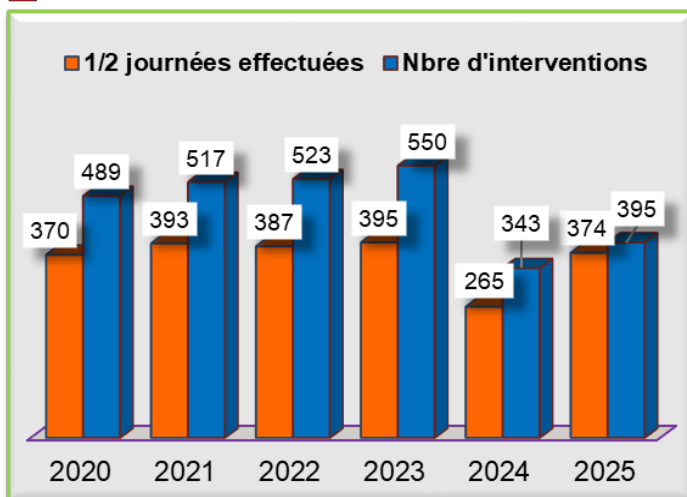
- Les tarifs

Lors de la création du service, un tarif a été instauré pour les interventions réalisées auprès des particuliers domiciliés dans les communes membres n'ayant pas souhaité étendre la prestation au secteur public. Ce tarif s'applique également aux communes adhérentes au syndicat qui n'ont pas intégré cette compétence.

Par délibération en date du 14 décembre 2023, le comité syndical a adopté un nouveau tarif, applicable depuis le 1er janvier 2024, conformément au barème, ci-après :

SURFACE À TRAITER	TARIFS FORFAITAIRES
Moins de 10 m ²	350,00 €
De 11 à 20 m ²	450,00 €
De 21 à 30 m ²	550,00 €
De 31 à 40 m ²	650,00 €
De 41 à 50 m ²	750,00 €
A partir de 51 m ²	Passage du service pour étude

<u>Communes adhérentes</u>	Nb d'interventions	Nb de 1/2 journées	M² de tags nettoyés	Panneaux de signalisations	Affichages sauvages	Nettoyages et sablages (interventions diverses)
AGDE	173	182	169,57	10	2	<u>Sablage</u> : - Décapage structure bois panneaux Eco kiosque avant peinture avenue de la jetée au Cap d'Agde <u>Déplacements sans intervention</u> : 6 (pas de tag à l'adresse indiquée, ou privé sans autorisation, ou pas d'accès)
BESSAN	9	18	19,42	1	1	<u>Sablage</u> : - Décapage des barrières bordant le site des peupliers, avant peinture - Nettoyage de mortier et peinture avant rénovation du murs à l'ancienne école
MARSEILLAN	31	47	84,77	1		<u>Déplacements sans intervention</u> : 1 (pas de tag à l'adresse indiquée ou privé sans autorisation et ou pas d'accès)
FLORENSAC	6	10	1,03		2	<u>Nettoyage haute pression</u> : - Nettoyage des trottoirs le long du mur en pierre - Nettoyage de la placette du point relais, parking de la mairie
POMÉROLS	7	5	16,22	4	4	
PÉZENAS	96	27	261,41	10	20	<u>Déplacements sans intervention</u> : 4 (pas de tag à l'adresse indiquée, ou privé sans autorisation, ou pas d'accès)
CAZOULS D'HÉRAULT	5	3	13,13			<u>Nettoyage haute pression</u> : - Nettoyage de la mousse sur la table de ping-pong de l'aire de jeu - Nettoyage de l'intérieur et de l'extérieur de la fontaine de la place
SAINT-THIBÉRY	13	8	29,38		3	
MONTAGNAC	9	4	13,35		1	
VIAS	8	22	5,12	2		
PINET	1	3	7,40			
LÉZIGNAN LA CÈBE	5	3	27,40	4		
CASTELNAU DE GUERS	8	6	28,80			<u>Sablage</u> : - Nettoyage des volutes du portail espace Cauquil aux ateliers
PORTIRAGNES	8	26	81,78	1		
TOURBES	3	4	16,54			
PAULHAN	13	6	31,21			
TOTAUX	395	374	806,53	33	33	



Au début de chaque exercice, l'agent procède à une planification rigoureuse des journées de travail effectives, en assurant leur répartition entre les différentes communes adhérentes au regard de leur population DGF.

Cette organisation permet de garantir une quotité équitable et proportionnée sur l'ensemble du territoire. Le volume de créneaux d'intervention est établi en amont, après prise en compte des contraintes calendaires telles que les périodes de congés, les jours fériés ainsi que les temps nécessaires à l'entretien et à la maintenance du matériel.

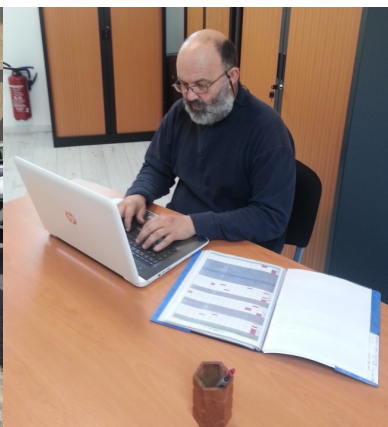
L'année précédente ayant été fortement impactée par deux absences prolongées du responsable du service, l'exercice 2025 témoigne d'une reprise progressive et maîtrisée de l'activité. Cette phase de redémarrage s'est accompagnée d'un effort particulier d'organisation afin de restaurer un niveau d'intervention plus conséquent.

Dans ce contexte, l'activité globale du service a connu une évolution significative. Le nombre de créneaux d'intervention réalisés sur le terrain s'élève à 374, contre 265 l'année précédente, traduisant une nette augmentation de la présence opérationnelle. De la même manière, le volume total d'interventions a progressé pour atteindre 395 opérations, contre 343 en 2024, ce qui confirme la dynamique de reprise engagée.

Toutefois, cette hausse du nombre d'interventions ne se traduit pas proportionnellement en termes de surfaces traitées. En effet, la superficie totale des tags nettoyés s'établit à 806,53 m², en légère diminution par rapport aux 834,52 m² recensés en 2024. Cette situation peut s'expliquer notamment par une typologie d'interventions différente, possiblement caractérisée par des surfaces plus réduites mais plus nombreuses ou nécessitant des traitements spécifiques.

Par ailleurs, le nombre de panneaux nettoyés est en baisse, passant de 50 à 33 sur la période considérée. Une tendance similaire est observée concernant les affichages sauvages, avec 33 interventions réalisées contre 41 l'année précédente.

Enfin, en complément des missions courantes, le service a su faire preuve de réactivité en répondant aux sollicitations des référents des communes adhérentes. À ce titre, plusieurs interventions ponctuelles et spécifiques ont été réalisées, contribuant à la valorisation, à l'entretien ou à la remise en état de certains éléments du patrimoine public. Ces actions témoignent de la capacité d'adaptation du service et de son engagement en faveur de l'amélioration du cadre de vie.





PORTIRAGNES



PORTIRAGNES



MARSEILLAN



AGDE



AGDE



AGDE



PÉZENAS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES TOTALES : 63.595,74 €

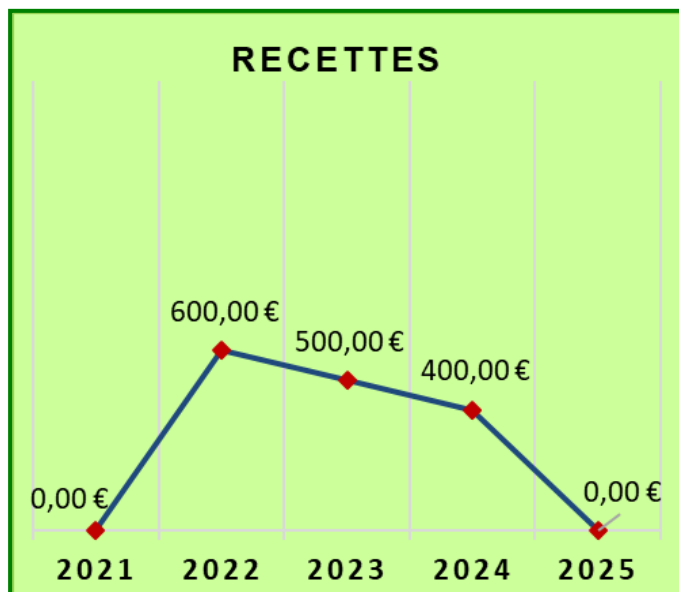
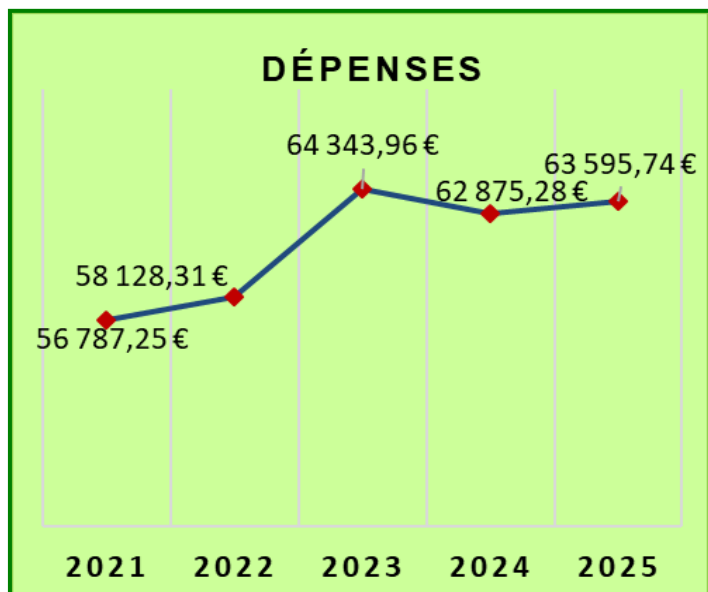
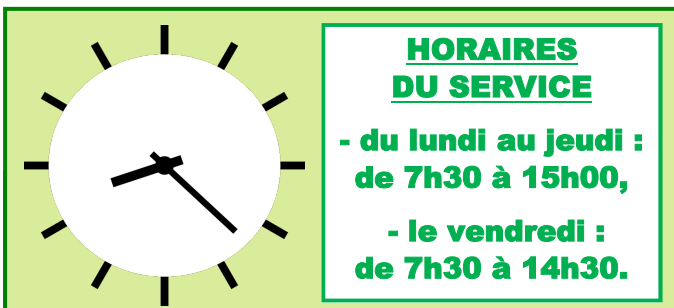
RECETTES TOTALES : 0,00 €

La ventilation des dépenses du service de la brigade d'enlèvement des tags est la suivante :

La ventilation des recettes du service de la brigade d'enlèvement des tags est la suivante :

Eau et assainissement	500,00 €
Electricité	813,25 €
Carburant	4 004,95 €
Autres fournitures non stockées	4 178,63 €
Fournitures de petits équipements	205,58 €
Fournitures d'entretien	949,91 €
Vêtements de travail	461,61 €
Entretien véhicules	2 662,23 €
Entretien autres biens et mobiliers	2 272,19 €
Assurances multirisques	2 806,59 €
Téléphone	358,97 €
Taxes foncières	174,00 €
Personnel + charges	44 207,83 €

Autres produits exceptionnels 0,00 €



SYNTHÈSE

L'année 2025 pourrait être qualifiée de classique compte tenu des chiffres extraits du Compte Financier Unique. En effet, les charges à caractère général sont stables, de même que les charges de personnel. La pause, en 2024, dans l'acquisition de consommables pour l'hydrogommeuse ne s'est pas poursuivie. La somme de 3.812,57 euros a été enregistrée en 2025. Concernant l'entretien de l'hydrogommeuse, le service ne fait plus appel à la société située en région parisienne mais à une société trouvée dans notre secteur (Béziers). Il s'avère que le coût de l'entretien est bien moindre pour des prestations similaires : 6.206,06 euros en 2023 contre 2.272,19 euros en 2025. Les frais d'entretien du véhicule ont été plus importants.